

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

07.07.2021

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

2021.ARA-KKP-3257

1. Intitulé du projet

Défrichement autour du village de La Goutte, commune de La Renaudie pour une superficie de 5 ha 37

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Exploitation agricole à titre individuelle Charly NEVEUX

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Charly NEVEUX, chef d'exploitation

RCS / SIRET

7 5 3 9 2 0 8 3 4 0 0 0 1 1

Forme juridique

Exploitation agricole individuelle

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47a	Premier défrichement sur une superficie fragmentée supérieur à 0,5 ha à savoir 5ha37.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Broyage et dessoilage pour remise en état agricole de deux îlots comprenant un total de trois parcelles cadastrales situées proche de la Goutte, commune de LA RENAUDIE (63930).

Le premier îlot comprend les parcelles AB41 (en totalité) et AB42 (dans sa partie est pour 3470m²).

Le second îlot est située à 100m (direction sud-ouest) est comprend la partie est de la parcelle AB9 (4ha 20).

L'ensemble est un sol de bois recouvert de genêts suite à une coupe rase de résineux intervenue en 2017.

4.2 Objectifs du projet

Réhabilitation agricole en culture céréalière et possibilité de prairie ou méteil selon les choix de conduite de l'exploitation agricole. La réhabilitation agricole comprendra, pour la parcelle AB9, la mise en place de haies basse et hautes de manière à diviser les 4ha du projet en îlot de culture d'environ 1ha. L'implantation des haies et la configuration seront vus en fonction du contexte de la parcelle.

La réhabilitation agricole de ces parcelles permet aussi d'ouvrir le paysage autour du village de la Goutte avec la mise en place de parcelles agricoles dans la partie sud du village.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Dessouchage de la parcelle par broyage sur une profondeur inférieure à 20cm puis mise en place des cultures et des haies.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Exploitation agricole des parcelles pour de culture céréalière à fourragère par M. Charly NEVEUX.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande d'autorisation de défrichement au titre des articles L341-1 et suivants du Code Forestier pour la parcelle AB9

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Pour la parcelle AB9 : Surface à défricher Massif forestier comprenant les surfaces à défricher	4.20 ha > 4ha (Monts du Forez >100ha)
Pour les parcelles AB42 et AB42 Surface à défricher Massif forestier comprenant les surfaces à défricher	1.17ha <4ha (1.17ha)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

La Goutte
63930 LA RENAUDIE

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 3° 6' 9" 3 1" 07 Lat. 4 5° 7' 6" 6 1" 57

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet situé en ZNIEFF type II 'HAUT-FOREZ' (n°830007454) Projet situé en ZNIEFF type I 'MASSIF FORESTIER DU NORD FOREZ-BOIS DE L'HERMITAGE-FORET D'AUBUSSON, SECTEUR AUVERGNE' (n°830005447)
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LA RENAUDIE est une commune adhérente au parc naturel régional Livradois-Forez.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet situé en limite de zone NATURA 2000 'Dore et affluents' (FR8301091).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En dépit de la présence de deux ZNIEFF I et II, il n'a pas été évalué, à ce stade, de perturbations, destructions de biodiversité. Les haies mis en place par la suite par le pétitionnaire peuvent s'avérer être une mesure permettant de favoriser la biodiversité suite à l'action de défrichage.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 à proximité est protégé au niveau de la directive habitats. La situation des parcelles en amont du cours d'eau n'induit pas d'impact sur le site Natura 2000 d'autant plus qu'aucun ruisseau ne se développe dans la zone du projet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation de 5,37 ha d'espaces forestiers qui deviendront des espaces agricoles.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déplacement des engins de travaux lors de la phase de chantier.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Bruit lié à l'exécution des travaux par les différents engins intervenants.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vibrations possibles mais limitées lors du passage des engins de dessouchage.
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La remise en état agricole des parcelles, si elle modifie l'organisation paysagère du secteur, est à percevoir comme une modification non artificielle du paysage qui reste à vocation rural/naturel.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modification de l'usage des sols (de forestier à agricole) sur une superficie de 5.37 ha.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire, il n'apparaît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

Il y a simplement un changement de nature des sols (d'un usage forestier résineux à un usage agricole). La conservation d'une trame bocagère est un point avantageux au projet en zone ZNIEFF.

Ce projet fait suite à la révision de la réglementation des boisements sur LA RENAUDIE qui fixe des objectifs en terme de reconquête agricole. Le classement des parcelles concernées par le projet comprend des parcelles en boisement interdit, boisement interdit après coupe rase et zone à reconquérir.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe complémentaire : extrait de la réglementation des boisements en vigueur sur le territoire de la commune de LA RENAUDIE

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

VOLLORE-MONTAGNE

le,

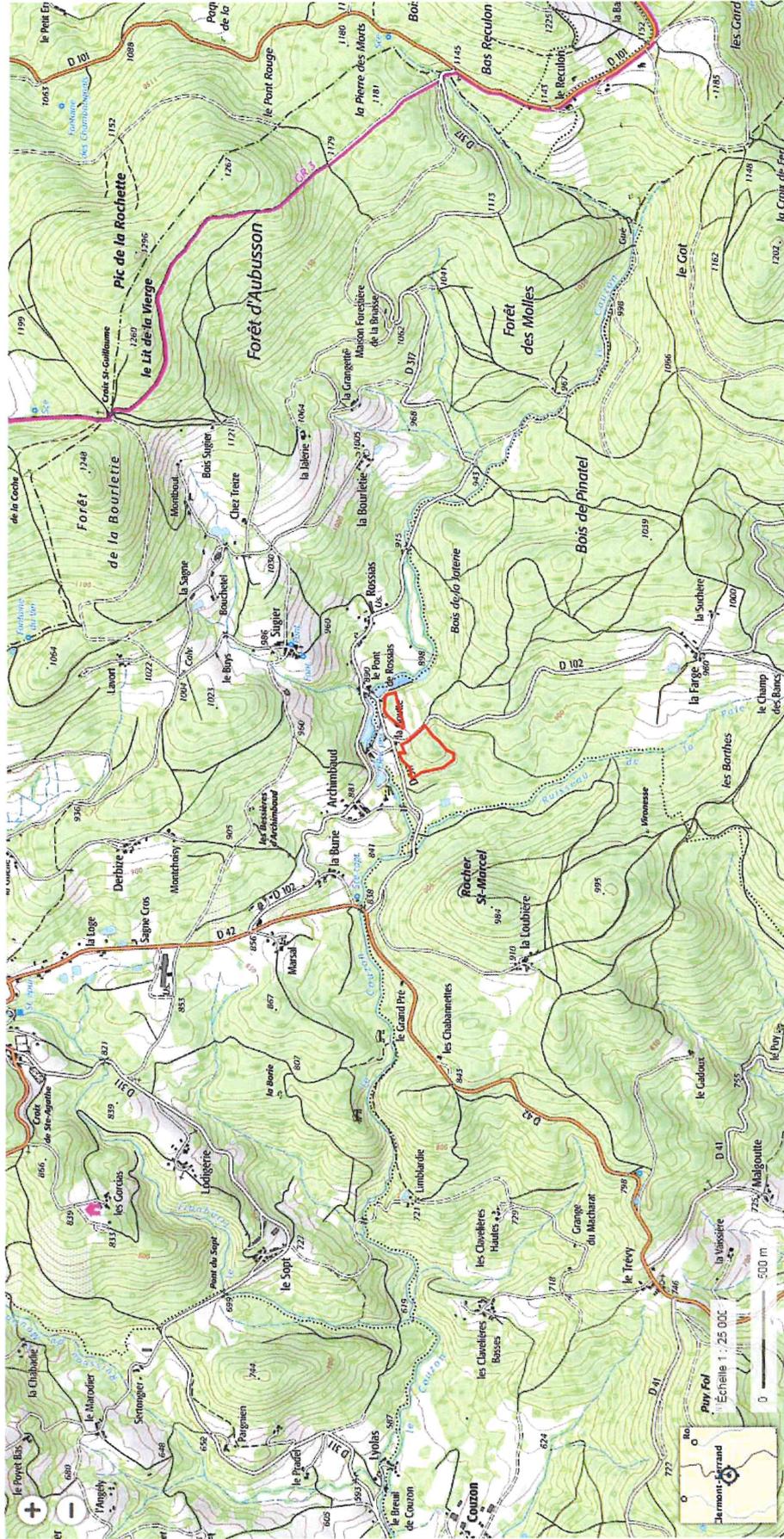
24/06/21

Signature



ANNEXE 2

Localisation IGN 1/25000ème du projet



ANNEXE 3

Photographies localisées du projet en date du 07/06/2021

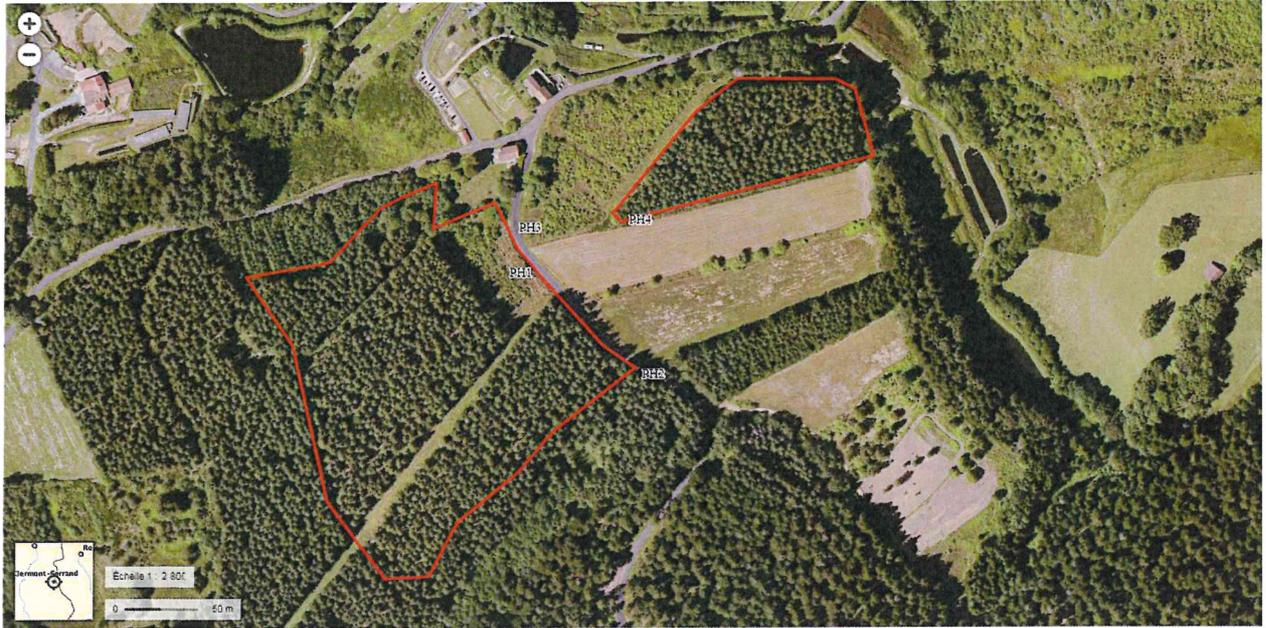


Photo 1 (PH1) Direction Sud-Ouest



Photo 2 (PH2) Direction Nord-Ouest



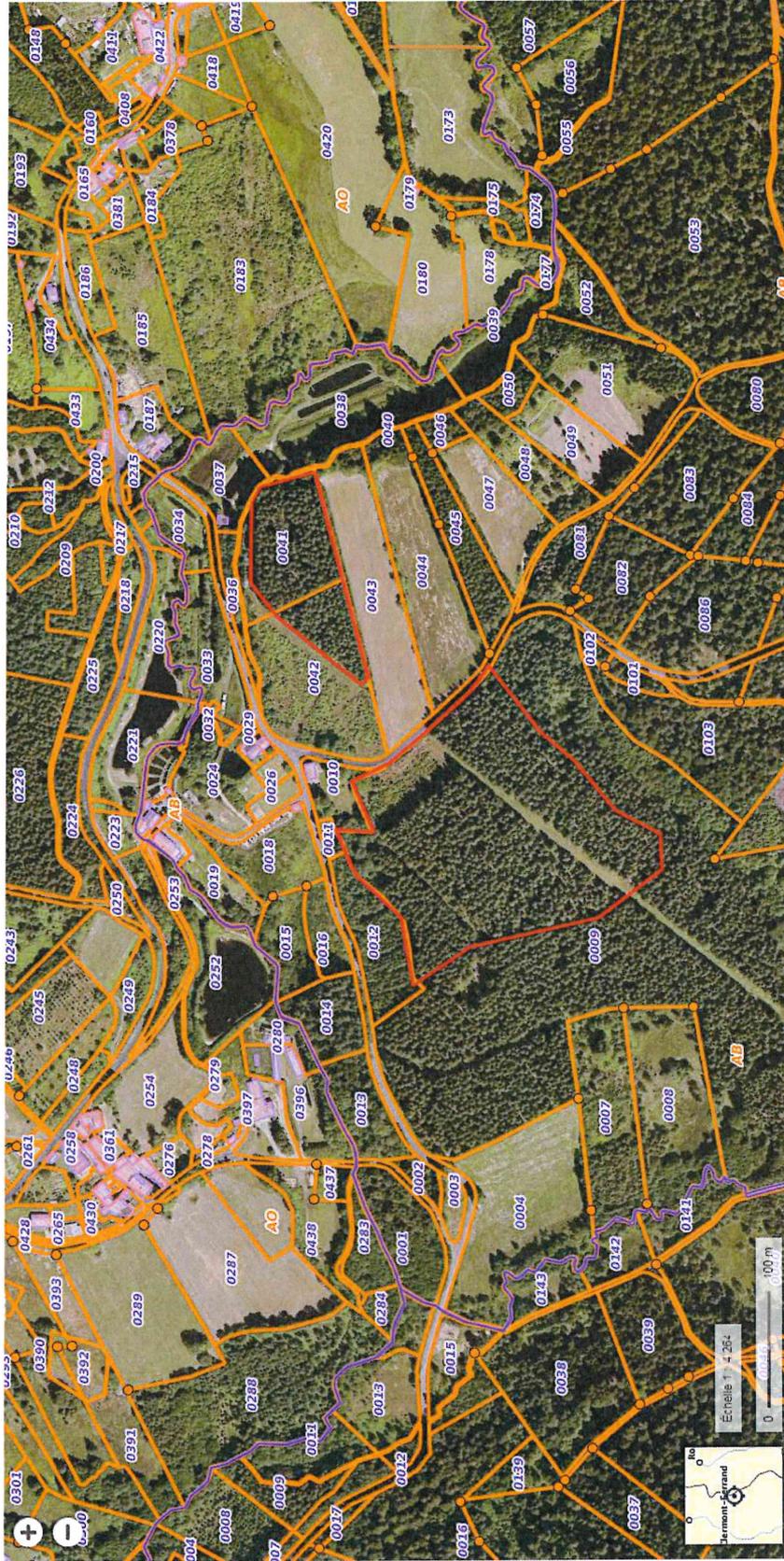
Photo 3 (PH3) Direction Est



Photo 4 (PH4) Direction Nord-Est



ANNEXE 4 Plan du Projet



Délimitation des zones du projet

©Géoportail

ANNEXE 6

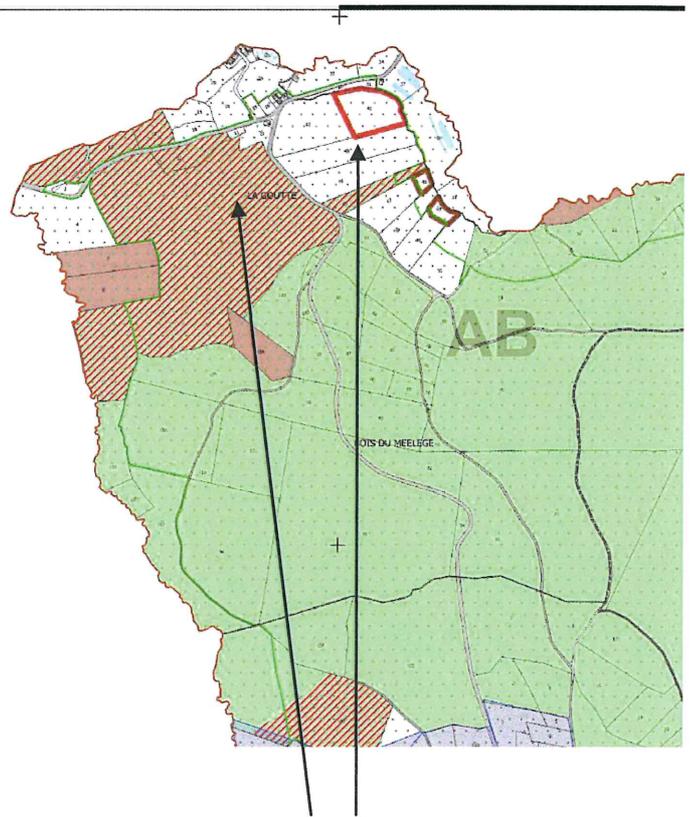
Localisation Natura 2000



ANNEXE COMPLEMENTAIRE

Extrait de la réglementation des boisements en vigueur sur LA RENAUDIE

phase administrative	DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
avant projet	COMMUNAUTE DE COMMUNES THIERS DORE et MONTAGNE
projet arrêté	
document soumis à enquête publique	Commune de La Renaudie
* document approuvé	Partie nord de la commune
<h1>REGLEMENTATION INTERCOMMUNALE DES BOISEMENTS</h1> <h2>PLAN DE ZONAGE</h2>	
Pièce n° Echelle 1/5000 01-12-2020	Groupe Forestry Club de France 167R, Bd de la Tailerie 83130 ROYAT Tél. 04 73 37 81 08
Thierry Moreau Aménagement de territoire Cartographie 22 rue Adrien - Buisson Trépoindre 67028 LINGEN Tél. +33 5 55 42 72 43 	
Fond cadastral : DGFIP 07/2019	



Zones du projet

Réglementation

— Périmètre à boisement interdit

Périmètre à boisement libre

Périmètre à boisement réglementé

Sous périmètre à reconquérir pour l'agriculture

Sous périmètre à boisement interdit après coupe rase

Sous périmètre à boisement réglementé après coupe rase

Zone de sensibilité des captages